

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Article R4224-15 : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Article R4141-3 : La formation a pour objet d'instruire tous les travailleurs sur la conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre.



Cette formation réglementaire répond à vos attentes.

PROGRAMME 2024

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- ✓ Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- ✓ Être capable de réaliser une protection adaptée.
- ✓ Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- ✓ Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- ✓ Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

- ✓ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✓ Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- ✓ Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

En interentreprises :

L'ouverture du stage est soumise à un seuil minimum de 5 inscriptions. S'il n'est pas atteint, la session peut être reportée ou annulée.

En intra entreprise :

5 personnes minimum. 10 personnes maximum.

Public

- ✓ Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur le lieu du travail.
- Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

Pré requis

- ✓ Aucun.

Objectifs pédagogiques

- ✓ A la fin de la formation SST, le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Méthodes pédagogiques

Formation collective en présentiel, alternance de théorie et de pratique.

Durée

- ✓ 14h

Nature de la sanction.

- ✓ Evaluation finale pour obtenir l'habilitation SST.
- Remise d'une carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

Coût Saint-Pierre

- ✓ 540 € / Personne en interentreprises.
- ✓ Nous contacter.